

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

**Séance du mardi 08 décembre 2015**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 01/12/2015

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Thierry RIEU

*L'an deux mille quinze et le huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Françoise MARRONCLE, Pierre BOUCHISSE

**Représentés :** Marie Lyse DUNION

**Absents :**

**Objet: Recensement de la population : campagne 2016 - 2015\_067**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la campagne de recensement de la population doit avoir lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

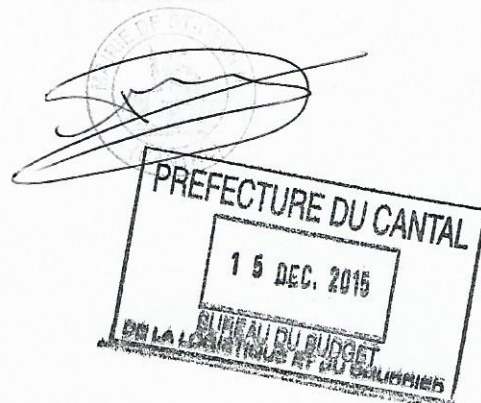
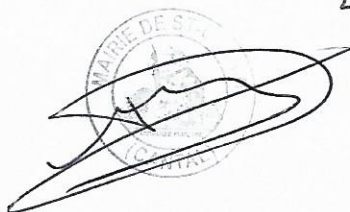
L'INSEE préconise la création de 3 districts, contrairement à 2 précédemment, et par conséquent l'embauche de 3 agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- que le recensement se fera sur 3 nouveaux districts : district 3, 4 et 5 (voir plan joint),
- que Monsieur le Maire procédera à l'embauche de 3 agents recenseurs,
- que le montant forfaitaire de rémunération des agents est fixé à 3 euros (trois euros) brut par feuille de logement remplie,
- qu'une participation aux frais kilométriques est instaurée. Elle est de 30 euros (trente euros) pour le district 5, de 50 euros (cinquante euros) pour le district 4 et de 70 euros (soixante-dix euros) pour le district 3,
- qu'un remboursement de frais à hauteur de 150 euros (cent cinquante euros) sera versé au coordonnateur communal tel que le prévoit l'article L2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le **15 DEC. 2015**  
et publication ou notification du **23 DEC. 2015**

Le Maire,  
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL  
15 DEC. 2015  
BUREAU DU BUDGET  
DE LA COMPTABILITE ET DU CONTRÔLE